

FORMATION MAC APS

LA FRANCILIENNE DE LA FORMATION



Prérequis :

Posséder une carte professionnelle en cours de validité ou une autorisation préalable à la formation si carte professionnelle non valide, si le candidat est titulaire d'une certification SST à jour ou un PSC1 de moins de deux ans, le module Gestes élémentaires de premier secours ne sera pas suivi, le programme sera de 27 heures.

Objectifs :

- ✓ Au cours de la formation MAC APS vous découvrirez les éventuels réformes sécurité privée et la façon dont elles impactent votre quotidien professionnel.
- ✓ Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité. Art 1, 3&4 de l'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité

Durée :

27 heures sans SST, 34 heures avec SST.

Modalités et délais d'accès formation :

Sous réserve d'avoir les prérequis et en fonction du nombre de candidats. 2 à 4 semaines.

Tarifs : Nous contacter pour un devis personnalisé en fonction de votre moyen de financement.

Méthodes mobilisées :

- ✓ Supports de cours délivrés par la Francilienne de la Formation.
- ✓ Utilisation de vidéo projecteurs durant les séances de cours
- ✓ Utilisation de matérielle adéquat pour la mise en situation de l'agent

Modalités d'évaluation :

Evaluation : QCM.

Modalités d'accès au centre : accessible par les transports en commun, à 10 min de la station de RER la plus proche à Noisy-le-Grand. En voiture, un parking public est disponible à proximité.

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contacter le référent handicap pour une réception personnalisée.

Effectif : 4 à 12 personnes maximum

Contact :

Téléphone : 09 52 30 99 38

Email : Direction.francilienne.formation@gmail.com

FORMATION MAC APS

LA FRANCILIENNE DE LA FORMATION



Contenu de la formation	
Séquence 1 : Gestes élémentaires de premiers secours	34 h 00
Séquence 2 : Cadre Juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité	
Séquence 3 : Compétences opérationnelles générales	
Séquence 4 : Compétences opérationnelles spécifiques : Prévention des risques terroristes	